



2019-2020 : l'immobilier dans un monde de fractures

Croissance, valorisation, liquidité : quelles perspectives pour l'immobilier ?

JEUDI 24 JANVIER 2019

MATINÉE PROSPECTIVE



INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE

23, boulevard Poissonnière
75002 Paris.
Tél. : 01 44 82 63 63
Fax : 01 44 82 63 64
email : info@ieif.fr
site : www.ieif.fr

Association dépendant
de la loi du 1^{er} juillet 1901
N° SIRET 338.950.371.00033

L'IEIF, centre de recherche indépendant, est le lieu privilégié d'échanges et de réflexions pour les professionnels de l'immobilier et de l'investissement.

Sa mission est de fournir de l'information, des analyses et des prévisions, et d'être un incubateur d'idées pour la profession.

www.ieif.fr

➤ **Prénom - Nom :**

Fonction :

Société :

Entité à facturer si différente :

Activité de la société :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Fax :**

E-mail :

Date Signature Cachet de la société

➤ **Prix du séminaire**

- 624 € TTC (soit 520 € HT + TVA 104 €)
- Prix spécial - 20 % = 499,20 € TTC (soit 416 € HT + TVA 83,20 €)
(merci de cocher la case correspondante : membres IEIF RICS ULI Anacofi Immobilier)
- Je participerai au cocktail oui non

➤ **Mode de règlement**

- par chèque à l'ordre de l'IEIF
- par virement, en indiquant le nom du participant
(Société Générale Paris Bourse Entreprises - Code banque 30003
Code guichet 00059 - N° de compte 00050125898 - Clé 82)
IBAN FR76 30003 00059 00050125898 82
BIC SOGEFRPP
- par CB sur le site www.ieif.fr (paiement sécurisé)

Tarif dégressif selon le nombre de participants

Contact : Elisabeth Folliard - 01 44 82 63 73 - elisabeth.folliard@ieif.fr

- Merci d'envoyer l'attestation de présence à :
(la facture vaut convention de formation)

Prénom - Nom :

Fonction :

Tél. : E-mail :

➤ **Ce que vous attendez de la manifestation :**

- Avoir un point de vue augmenté des opportunités et évolutions actuelles
- Rencontrer des professionnels du secteur
- Autre : préciser.....

ANNULATION ET REMPLACEMENT : en cas d'annulation, à partir du 17 janvier 2019, l'inscription sera considérée comme due. Néanmoins, les remplacements seront reçus à tout moment sans frais.